



LIGUE DE FOOTBALL DE LA GUYANE

Fondée le 20 octobre 1962 - Affiliée à la Fédération Française de Football
Membre de l'Union Caribéenne de Football - Membre de la CON.CA.CAF
Tél. : 0594 28 91 55 Fax : 0594 30 91 98 Email : football.guyane@wanadoo.fr

RELEVÉ DE DÉCISIONS DE LA RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR (En visioconférence)

Réunion du vendredi 11 juin 2021

Présents :

AMARANTHE-HORTH Armide, **AUBERGER** Florence, **BAFAU** Marcel, **BELLONY** Rollin, **CLAU** Gilles, **DANGLADES** Max, **GOLITIN** Emané, **JEAN-MARIE** Steve, **LONG** Rina, **MIJDT** Alain, **TORVIC** Fabrice.

Absents excusés :

AGESILAS Frantz, **DEDE** Dominique, **DIMANCHE** Corine, **NELSON** Antoine, **PAPAYO** Mickle, **REVOUX** Christophe, **VICTORIN** Thierry.

La séance débute à 19h30.

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du comité directeur du 21/05/2021

Validé à l'unanimité des membres présents.

2. Décisions sur la fin de saison 2020/2021 (futsal, coupe de la CTG)

Considérant la situation exceptionnelle et particulière liée à la pandémie du COVID-19,

Considérant que nos compétitions ne pourront aller au-delà du 30 juin 2021 et qu'aucune dérogation possible ne sera accordée par la FFF,

Considérant les articles 17 de l'arrêté préfectoral n°R03-2021-06-09-00002 du 09 juin 2021,

LE COMITÉ DIRECTEUR

À l'unanimité des membres présents

DÉCIDE de prendre les mesures suivantes :

Article 1 :

- Arrêter l'ensemble des championnats FUTSAL de la LFG de la saison 2020-2021.

Article 2 :

- Aucune équipe de régionale 1 n'est rétrogradée en Régionale 2 sous réserve des traitements et décisions de l'ensemble des litiges et des procédures en cours ou à venir au niveau du cadre réglementaire,
- Les titres de champion de Régionale 1, de Régionale 2, dans les différentes catégories de jeunes, en football féminin, en football entreprise, futsal, ne pourront être décernés pour la saison 2020-2021.

Article 3 : Coupes de Guyane

- Toutes les coupes de Guyane sont reportées au début de saison 2021-2022.
- En FUTSAL, terminer en priorité les coupes 2019-2020.

Article 4 : FUTSAL Saison 2021-2022

- Championnat unique ; pas de Régionale 1 et Régionale 2 (remise en place des deux poules pour la saison 2022-2023).

3. Formalités de fin de saison sur les championnats

À la suite de :

- la dernière commission du DJGS U11-U13, prévue le 15/06/2021,
- la parution du dernier PV de la CRSLC JEUNES,
- la parution du dernier PV de la CR APPEL,
- la purge des affaires en cours,

le Comité Directeur sera en mesure de valider l'ensemble des classements par quotient, lors de sa séance prévue le 25/06/2021.

Dans le cadre du respect des articles 114 et 115 des RG/LFG, le Comité Directeur demande à l'administration de bien vouloir lui transmettre l'état des lieux des écoles de football.

4. Point sur la participation de la sélection de Guyane à la GOLD CUP 2021

Une délégation de 34 personnes doit effectuer le déplacement Guyane / Martinique / Guadeloupe / Miami. *(au retour les joueurs de l'hexagone repartent directement vers Paris depuis Miami).*

Le regroupement est prévu le 19/06/2021 pour un départ le 26/06/2021. La sélection sera placée dans une bulle sanitaire avec un protocole très strict imposé par le médecin fédéral, Docteur BELLONY, mais également ensuite, par la CONCACAF (examens médicaux, nombre élevé de tests PCR)

L'annonce des 23 joueurs retenus s'est déroulée lors de la conférence de presse du 11/06/2021 au centre de ligue.

Le 1^{er} match contre Cuba est prévu le 03/07/2021.

Dans le contexte actuel ne permettant pas à la délégation de quitter le département, une demande de dérogation a été instruite auprès du Ministère.

5. Continuité du travail d'intendance à la LFG

La masse salariale annuelle de la LFG représente actuellement entre 25 et 30% du budget de la ligue. Le Trésorier Général explique qu'il y a nécessité de trouver des plans de financement.

LE COMITE DIRECTEUR

À l'unanimité des membres présents

DECIDE de mettre fin au contrat de l'intendant au 30/06/2021, et demande l'évaluation des besoins afin de déterminer de la nécessité de mettre en place un CDI au mois de septembre 2021.

6. Partenariat avec l'association cœur en Forme (jeu vidéo)

Après lecture de l'avenant de convention de partenariat transmis par Mr René-Claude NICOLAS, les membres du comité directeur estiment qu'il y a un certain manque de clarté. Or, il est nécessaire que l'engagement des parties soit clairement établi.

LE COMITE DIRECTEUR

DEMANDE à Monsieur René-Claude NICOLAS de faire parvenir une proposition de partenariat dans laquelle figurent, a minima, l'objet du partenariat, et les différentes obligations des deux parties.

7. Prise en charge du déplacement à Lille de Sifra DULDER et Talila SEIKA et accompagnateurs

Considérant les courriers du COSMA FOOT et de l'ASC AGOUADO,

Considérant la volonté du comité directeur de la LFG de favoriser l'essor du football féminin,

LE COMITE DIRECTEUR

À la majorité des membres présents

DECIDE de financer les billets d'avion des deux joueuses Sifra DULDER et Talila SEIKA.

8. Indemnités non perçues par les arbitres et les délégués sur les matchs de coupe

L'administration ne peut prendre le relais pour défrayer les arbitres sur les matchs de jeunes et les matchs de coupe. Il y a lieu de prendre une décision afin de récupérer les défraiements après les matchs.

Des pistes de réflexions sont faites telles que :

- La mise en place de sanctions financières et/ou administratives,
- Des appels et rappels à cotisation,
- Des suspensions de licences seniors jusqu'à régularisation.

Il devient impératif de faire fonctionner correctement la caisse de péréquation et de mettre en place un suivi des clubs.

9. Validation du devis des tablettes

Considérant la mise en place de la FMI de l'ensemble des championnats et la nécessité de fournir une tablette aux clubs,

LE COMITE DIRECTEUR

À l'unanimité des membres présents

DECIDE de valider le devis n° FS1031820 de l'entreprise ACE GLOBAL SERVICES.

10. Validation du devis des écussons des arbitres

LE COMITE DIRECTEUR

À l'unanimité des membres présents

DECIDE de valider le devis n° DE1904859 de l'entreprise SAS BOURGEOIS LECLERCQ

11. Défraiement des arbitres, proposition d'une nouvelle grille de défraiements

Steve JEAN-MARIE présente la proposition de grille de revalorisation de défraiement des arbitres et explique que dans le statut de l'arbitrage il y a normalement une augmentation chaque année. Après discussions et échanges,

Considérant la crise actuelle mettant à mal les finances des clubs,

Considérant les difficultés liées au déplacement des arbitres dans les communes éloignées,

LE COMITE DIRECTEUR

À l'unanimité des membres présents

DECIDE de suspendre toute application de cette grille de défraiement, et souhaite que celle-ci soit moins brutale. Il demande au bureau, en consultation avec la Directrice, de bien vouloir examiner les possibilités en matière de location de véhicule pour les déplacements dans les communes éloignées.

12. Départ de Mr DESHAYES, responsable technique de la SES

Par suite de la rupture conventionnelle de son contrat de travail, Mr Franck DESHAYES ne fera plus partie de la LFG à compter du 26/06/2021.

13. Désignation des instructeurs pour la LFG mandature 2020/2021

LE COMITE DIRECTEUR

À l'unanimité des membres présents

DECIDE de nommer Antoine NELSON, Secrétaire Général et Steve JEAN-MARIE, Secrétaire Général Adjoint, Instructeurs pour la LFG.

14. Questions diverses

Steve JEAN-MARIE précise qu'il faudra revoir les règlements généraux, en lien avec les dernières modifications des règlements de la FFF.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Président déclare la séance close et la lève à 23h25.

La Secrétaire Générale Adjointe

Le Président

F. AUBERGER

M. BAFU